



## *Au cœur du canton de Revel !*

Depuis le 29 mars, date des dernières élections départementales, notre commune se trouve au cœur du nouveau canton dont le chef-lieu est Revel.

Jusqu'à ce jour notre commune était éclatée entre deux Communautés de Communes avec d'un côté notre adhésion à « Cœur Lauragais » et de l'autre notre partenariat avec quatre communes du « Revélois Sorèzois » qui sont Saint-Julia, Montégut- Lauragais, Roumens et Nogaret dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal.

Aujourd'hui, ce nouveau canton qui regroupe Lanta, Caraman, Villefranche de L<sup>gais</sup> et Revel, constitue l'essentiel du pays Lauragais-Haut-Garonnais avec une population de près de 40 000 habitants.

C'est un territoire agricole assez riche avec ses parcelles de grandes cultures, mais aussi varié avec notamment la mise en valeur de produits locaux fermiers. Ce bassin de vie a un bon potentiel économique pour la création ou l'accueil de nouvelles entreprises principalement dans l'agro-alimentaire. Un tissu existe déjà avec de belles zones d'activités sur les communes de Villefranche, Revel, Sainte-Foy-d'Aigrefeuille. Des infrastructures sont présentes en matière de voiries, de communications, autoroutes, voies ferrées et d'autres sont programmées comme l'autoroute Toulouse-Castres. Nous avons des atouts dans le domaine social (maisons de retraite, clinique, hôpital), dans le domaine éducatif (4 collèges et demain 2 lycées), dans le domaine touristique et culturel (Saint-Ferréol, la Montagne Noire, le Canal du midi, les paysages).

Dans ce nouveau contexte que deviendront nos petites communes ? On peut s'interroger ! Mais on peut imaginer aussi que celles qui auront fait un effort de développement comme nous l'avons réalisé au Cabanial, au sein de « Cœur Lauragais » continueront de progresser, donc d'exister.

Voilà pourquoi votre Conseil Municipal a suivi cette ligne ambitieuse dont le caractère essentiel est de vouloir faire vivre les gens au pays. Pour cela il faut créer de l'activité économique. En cette période de disette cela s'avère compliqué ! Malgré tout un amorçage existe sur notre territoire. La nouvelle zone d'activités communautaire « Cœur Lauragais » de « La Bartelle » mise en place en 2011 commence à porter ses fruits avec la création de la maison de retraite. Aujourd'hui d'autres entreprises créatives d'emplois s'installent ou vont s'installer.

Notre municipalité a anticipé ce développement en créant avec nos amis du R.P.I un groupe scolaire sur la commune de Saint-Julia. Comme nos voisins d'Auriac sur Vendinelle et de Saint-Julia, nous sommes prêts à accueillir de nouvelles familles (de préférence celles qui pourraient travailler sur notre territoire). Ceci grâce à la construction de nouveaux lotissements : nous faisons aussi des efforts dans le domaine des logements locatifs. Nous pensons aussi au développement associatif-culturel en prévoyant plus d'espace d'où l'intérêt d'acheter la maison « Fount Cramado » au sein de notre village; même si dans un premier temps elle fera offre de logements locatifs à loyers modérés afin d'amortir l'investissement.

Cette année, nous avons décidé pour la première fois depuis 1996, d'augmenter légèrement les impôts locaux en vue de compenser en partie la baisse des dotations de l'Etat. Nous resterons la commune du secteur (haut-garonnais) avec le taux d'imposition le plus bas (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe d'assainissement) à voir sur la fiche d'impôt rubrique « communes ».

Dans ces temps difficiles où le doute persiste, on peut regretter l'asphyxie de l'effort, le découragement de beaucoup, l'écartement croissant des revenus, la désertification de nos campagnes (celles qui se situent loin des métropoles).

Au Cabanial, nous avons beaucoup de chance malgré tout d'évoluer dans une région où il fait bon vivre, où l'on peut conjuguer développement

économique et ruralité et profiter de nos beaux paysages et de notre culture du Lauragais.

Je ne saurais terminer ce billet sans vous remercier à toutes et tous pour votre civisme, votre solidarité en matière de sécurité.

J'ai eu plaisir d'apprendre lors de la dernière visite annuelle à la Brigade de gendarmerie de Villefranche de Lauragais que nous faisons partie des très rares communes où il n'y avait eu aucun délit en 2014.

Je vous invite à continuer à rester vigilants. La sécurité fait partie de la paix et de la liberté de notre quotidien.

Croyez à tout mon dévouement et celui de l'équipe municipale.

Le Maire, Bernard VALETTE.

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. BUDGET COMMUNAL

Compte administratif (clôture de l'exercice 2014) :

Excédent de clôture en section

- de fonctionnement	365 701 €
- d'investissement	96 513 €

#### DÉPENSES

<b>Charges à caractère général :</b> (entretien des bâtiments, assurances, frais postaux et communication, fournitures diverses)	<b>54 576 €</b>
<b>Charges du personnel :</b>	<b>54 867 €</b>
<b>Charges scolaires :</b>	<b>42 668 €</b>
<b>Remboursement des emprunts financiers :</b>	<b>28 805 €</b>
<b>Charges diverses :</b> (subventions aux associations, service départemental incendie, indemnités aux élus, cotisations diverses)	<b>26 862 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>207 778 €</b>

#### RÉCETTES

<b>Produits de services :</b>	<b>22 880 €</b>
<b>Impôts et taxes :</b> (impôts locaux, contributions de compensations)	<b>84 638 €</b>
<b>Dotations /Participations</b>	<b>73 617 €</b>
<b>Revenus des immeubles</b>	<b>62 955 €</b>
<b>Produits financiers et exceptionnels</b>	<b>6 026 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>250 116 €</b>

## 2. BUDGET DU LOTISSEMENT (40 LOTS)

Excédent de clôture en section

- de fonctionnement	73 231 €
- d'investissement	- 380 000 €

### DÉPENSES

**Achat du terrain :**

**Travaux de viabilisation réalisés à ce jour :** 53 085 €

### RECETTES

Vente de 4 lots : 142 230 €

Le Conseil Municipal a décidé de rembourser la totalité du prêt relais. Les frais financiers de ce prêt ont été pris en charge par le budget communal.

## 3. BUDGET DU CCAS

Excédent antérieur	Recettes	Dépenses	Solde au 31/12/2014
3 086€	0 €	0€	3086 €

## 4. BUDGET DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE

Excédent antérieur	Recettes	Dépenses	Solde au 31/12/2014
12 524 €	3 247 €	2 647 €	13 124 €

## Quelques commentaires sur le budget

Nous avons clôturé l'exercice 2014 :

### Pour le Budget Communal :

- En section de fonctionnement : 365 701 €
  - En section d'investissement : 96 513 €
- Soit un excédent de + 462 214 €

### Pour le Budget du Lotissement :

- section de fonctionnement : 73 231 €
  - section d'investissement : - 380 000 €
- Soit un déficit de - 306 769 €

Ce déficit est comblé par l'excédent du budget communal. L'excédent net des deux budgets s'élève donc à :  $462\,214 - 306\,769 =$ +155 445 €.

La situation financière de notre commune est saine et positive malgré le déficit important sur le Lotissement de la Serre.

La gestion rigoureuse de ces vingt dernières années a porté ses fruits sans augmentation du taux de nos impôts communaux depuis 1996.

Nous avons su trouver les ressources pour un développement harmonieux de notre commune et en même temps nous protéger contre les aléas imprévisibles, tels que le manque d'enthousiasme sur la vente des lots du Lotissement de la Serre. A ce jour, il reste 27 lots à vendre qui devraient générer, avec la nouvelle grille

des prix de vente, autour de 900 000 € de ressources supplémentaires. À ces ressources, nous devons soustraire 150 000€, représentant la fin des travaux d'aménagement à réaliser sur le lotissement : route, éclairage public et espaces verts.

Aujourd'hui, nous démarrons notre nouveau budget communal avec 155 445€ d'excédent de trésorerie, qui vont je l'espère, nous permettre de faire face à la pénurie de subventions provenant du Conseil Général, à la diminution des dotations de l'État (moins 30% en deux ans) et surtout faire face à deux investissements importants :

Un investissement déjà réalisé « le groupe scolaire » dont la première échéance tombe cette année, les charges scolaires passant de 42 668€ à plus de 100 000€ par an.

Le deuxième investissement étant la réalisation de la dernière tranche de l'assainissement collectif du village qui devrait commencer à la fin 2015, auquel la municipalité va accorder une subvention de 100000€.

Dans ce contexte, votre conseil municipal, pour la première fois depuis 1996, a décidé d'augmenter le taux de nos impôts communaux.

Taux d'imposition 2014

- Pour la taxe d'habitation : 12.47 %
- Pour la taxe Foncière bâti : 12.01 %
- Pour la taxe foncière non bâti : 69.84 %

Taux d'imposition programmés pour 2015 :

- Pour la taxe d'habitation : 13.47 %
- Pour la taxe Foncière bâti : 13.01 %
- Pour la taxe foncière non bâti : 69.84 %

Nos taux (taxe foncière et taxe d'habitation) resteront toujours parmi les plus bas des communes équivalentes en « Lauragais ».

Le Conseil Municipal a décidé d'acheter la maison « Fount cramado », au pied du village pour une valeur globale (frais de notaires compris) de 110 000€. Cet investissement n'aura aucune conséquence sur le budget communal, comme cela a déjà été le cas dans le passé pour les acquisitions de différents immeubles qui rapportent tous les ans 63 000€ à notre budget.

En effet, dans l'immédiat, l'appartement existant dans cette bâtisse sera réhabilité et loué. Pour ce qui concerne la partie grange-hangar, le Conseil Municipal étudiera la destination de ces locaux en fonction des opportunités qui nous seront offertes en sachant que tout investissement nouveau dans ces locaux devra s'autofinancer.

Bernard Valette

## Quelques informations de Cœur Lauragais



Le vote du budget de la Communauté de Communes *Cœur Lauragais* est en équilibre sans hausse d'impôts. Nous vous présentons un bilan sommaire des activités des diverses commissions :

### Commission Sociale

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, toutes les communes adhèrent par décision préfectorale à une communauté des communes et lui délèguent donc la compétence « Petite Enfance ».

- La crèche de Maureville fut la première crèche intercommunale, elle est à ce jour très sollicitée.
- Ste Foy d'Aigrefeuille avait un projet d'agrandissement avant d'intégrer Cœur Lauragais, ce projet est repris par *Cœur Lauragais*.
- Caraman : une nouvelle crèche est toujours en perspective
- Lanta, la récente crèche a été réalisée en 2013 par la Commune.

## Commission Voirie

L'entretien de la voirie est primordial ! Le pool routier est subventionné par le Conseil Général. Jusqu'à 2013, la subvention était de l'ordre de 65% pour une commune comme la nôtre. Aujourd'hui, crise oblige, cette subvention a globalement baissé de 30%.

## Commission Assainissement autonome

Cette commission a réalisé un bon travail de fond, aidée en cela par l'Agence de l'Eau qui subventionne une grande partie des projets. Aujourd'hui cette commission travaille principalement sur les nouvelles communes adhérentes à *Cœur Lauragais* (Caraman, Lanta, Vallesville, Ste Foy d'Aigrefeuille et St Pierre de Lages).

## Commission Urbanisme

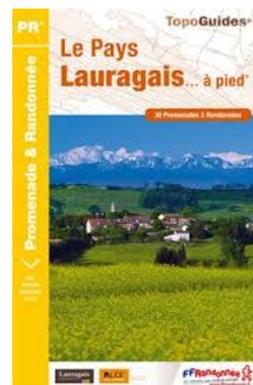
Cette commission vient d'embaucher un agent qui sera chargé d'instruire les permis de construire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015. En effet la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires) est déchargée de cette compétence qui incombe désormais aux E.P.C.I. (Établissement Public de Coopération Intercommunale) ou aux communautés de communes.

## Commission Culture et Tourisme

Le P.E.T.R. (Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux) regroupe désormais sous une même identité juridique deux dispositifs territoriaux le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale présidé par Georges MERIC) et le GAL (Groupe d'Acteurs locaux, présidé par André VIOLA). Il se compose de 166 communes et 6 Communautés de communes (*Cœur Lauragais, Cap Lauragais, CoLaurSud, Castelnaudary Lauragais Audois, Lauragais Revel Sorézois et Piège Lauragais Malepère*). Il veillera au bon équilibre économique, culturel et touristique de notre Lauragais, valorisera les produits locaux à travers les circuits courts et nous permettra d'avoir accès à des aides européennes pour supporter certains projets indispensables au développement de notre territoire.

Pour promouvoir notre Lauragais, *Cœur Lauragais* a participé à l'édition de cartes touristiques, a coopéré à l'actualisation du site internet [www.lauragais-tourisme.fr](http://www.lauragais-tourisme.fr) et a contribué à l'édition de *Topo-guide en pays Lauragais* dans lequel figure une randonnée autour de nos moulins.

La commission étudie différents projets : valorisation des plans d'eau, manifestations plasticiennes autour de l'identité définie : *le pastel*, création d'un Office de Tourisme sur Caraman.



## Commission économique

Son rôle essentiel est la gestion des Zones d'Activités sur la communauté (Ste Foy d'Aigrefeuille, Lanta Caraman, le Faget et Le Cabanial). Le tissu économique de ce territoire est très fragile. Le ratio Habitant / Emploi sur le secteur est très médiocre. Nous avons deux inconvénients majeurs : nous sommes situés à proximité du grand tissu économique (le SICOVAL) et nous sommes trop éloignés des grands axes de circulation. Malgré ce handicap, des entreprises s'intéressent à notre territoire. A nous, de le rendre plus attractif. En cette période de crise économique, cela s'avère compliqué.

Sur les zones d'activités de Ste Foy d'Aigrefeuille et Le Cabanial, de nouvelles entreprises s'installent. La Zone d'Activités du Grand Rey à Le cabanial accueille l'entreprise T.S.Agri sur 1ha20 avec une activité principale, la collecte des céréales et la commercialisation des produits liés à l'agriculture. L'effectif de l'entreprise sera d'une dizaine d'employés. Trois autres entreprises sont en instance de dépôt de permis de construire.

Véronique PRIM / Bernard VALETTE

# ETAT DES LIEUX DE NOTRE COMMUNE

Cette année encore la dureté de l'hiver s'est confirmée, et comme l'ont constaté avant nous nos anciens « tant que février n'est pas passé l'hiver n'est pas terminé ».

Nous avons connu plusieurs jours sous la neige en février. Lorsque ce phénomène se produit, la commune réagit au plus vite en mettant en œuvre les moyens à sa disposition. Notre employé municipal a sablé tout le village, les accès à la maison de retraite et tous les endroits à risque ont été sécurisés grâce au matériel de déneigement de Florent Taffarello.

Il faut savoir que les parties privatives ne sont pas de la responsabilité de la commune et que si vous avez besoin ponctuellement d'être dépannés vous pouvez solliciter ce dernier.

Ci-dessous l'inventaire des travaux réalisés tout au long de l'année passée.

## Tout d'abord les travaux d'entretien régulier :

- Les espaces verts : débroussaillage, fauchage, élagage, taille de haies

L'achat d'une machine de type « taille haies mécanique sur tracteur », aide au quotidien notre employé, améliorant ainsi ses conditions de travail.



- Les chemins communaux : Mise en place d'enrobé stockable permettant de limiter leur dégradation. Cet enrobé nous est fourni par la Communauté de Communes (budget pool routier).

- La station d'épuration

- La peinture de volets en bois au Grand Rey et aux appartements du village.

- Le nettoyage des rues du village rendu obligatoire, à cause des déjections des animaux de compagnie

**Nota :** De la même façon que vous devez vous conformer aux limitations de vitesse dans le village, vous êtes tenus à respecter la loi concernant les animaux domestiques qui ne doivent en aucun cas divaguer. Pour cela, vous êtes passible d'un timbre amende de 135€ émis par le garde-chasse assermenté ou par le lieutenant de louvèterie.

## Francis PUECH notre employé municipal a également :

- Bâti en « parpaings » le local poubelle de la route départemental N°1, à côté de l'arrêt de bus, puis celui du lotissement *La Serre* et enfin celui du lotissement *Le Pech*.

- Mis en place et scellé tous les panneaux avec les nouveaux noms de rues et restauré les anciens.

Dans le même temps nous avons fourni à tous les habitants de la commune un numéro de maison à positionner, comme précisé dans le petit mot accompagnant votre plaque personnalisée. Cette numérotation était nécessaire afin que les services officiels de distribution de courrier, de gendarmerie, de sécurité incendie ... puissent localiser plus facilement les habitations.

Comme vous le constatez la polyvalence de notre personnel est un atout pour notre commune, permettant de minorer au maximum le coût d'entretien de nos installations et bâtiments communaux.

Je tiens par ce petit article, à remercier une fois encore l'ensemble de notre personnel, la secrétaire de mairie, Isabelle NARCISSE épaulée par Annie MARTIN, mais également Francis PUECH et Jeannine RAYNAUD, pour leur efficacité et leurs compétences.

Je l'ai déjà signalé un peu plus haut, mais je me dois d'insister. Bien que les employés communaux soient au service de notre collectivité, c'est aussi respecter leur travail que de laisser nos rues et routes du village dans l'état où elles étaient avant notre passage.

Merci de votre compréhension

Thierry Rouvillain, Adjoint au Maire

## VIE DES ÉCOLES



C'est maintenant la deuxième année de fonctionnement pour l' *Ecole des cinq clochers* . 135 enfants y sont actuellement scolarisés, dont 37 du Cabanial. Après une année de mise en route durant laquelle les personnels et usagers ont un peu « essuyé les plâtres », notamment en ce qui concerne les activités péri-scolaires et le temps de cantine, l'organisation mise en place à la dernière rentrée porte ses fruits.

La pose de la mi-journée a été ramenée à 1h1/2, et le service de restauration des élémentaires commence plus tôt. De plus, pour les élèves de maternelle, un personnel de cantine est présent à chaque table pour aider les enfants et maintenir le calme nécessaire.

C'est maintenant le vendredi après la classe à 15h30 que les enfants bénéficient des activités péri-scolaires, par groupes de 8 environ. Le personnel s'est pleinement investi pour proposer un grand choix d'ateliers attractifs (poterie, perles, calendrier, pâte à sel, bouquets de papier, jeux sportifs, danse etc.) et pour que ces activités soient en lien avec le projet d'établissement élaboré par les enseignants. Une intervenante extérieure (Peggy Khalifa) propose une initiation aux travaux de couture avec un travail de réflexion en amont sur les matières utilisées, les outils, les liens avec d'autres disciplines et les événements festifs de l'année.

Cette année encore, les élèves bénéficient d'un transport « porte à porte » mis en place par le conseil général qui investit pour cela 650€ par enfant. Il faut espérer que les incertitudes qui pèsent actuellement sur le devenir des départements ne nous priveront pas d'un service aussi précieux que nécessaire.

Pour compléter ce dispositif, et depuis la modification des rythmes scolaires : le mercredi après la classe, notre commune a prévu un bus qui amène les enfants du Cabanial concernés (et titulaires d'une carte de transport scolaire) au centre de loisirs d'Auriac sur Vendinelle.

Quant à l'impact budgétaire du groupe scolaire, nous constatons, comme nous l'avions prévu, une nette augmentation des dépenses de fonctionnement : 44 287€, soit 1196€ par élève ( environ 27% de plus qu'en 2013). Les salaires du personnel représentent l'essentiel de cette hausse : avec le recrutement de 2 agents supplémentaires en raison du supplément d'heures à effectuer pour le mercredi matin, ainsi que pour l'animation des ateliers péri-scolaires . Les dépenses de maintenance sont également plus élevées en raison d'installations techniquement plus sophistiquées aussi bien en ce qui concerne le chauffage et la ventilation, que les installations de cuisine, et en raison de l'existence d'espaces verts, de toitures terrasses etc.

Il faut ajouter à cela le remboursement de l'emprunt contracté par le RPI pour la construction du groupe scolaire, ce qui représente 19 313€ par an et porte le coût élève à 1718€.

Martine Molbert, Adjoint au Maire



## LOCATIONS

Quelques lignes pour faire le point sur les locations de la commune. Actuellement notre commune possède et loue 10 appartements et 4 garages.

Le Conseil Municipal vient d'acquérir la ferme de Fount Cramado qui se situe sous l'église. Des travaux sont nécessaires pour sécuriser la bâtisse et pour la partie habitable. L'étable et la grange seront transformées plus tard. La partie habitable sera en location dans les prochains mois.

Hugues Marquier, Adjoint au maire

## ETAT CIVIL

### Naissances 2014

BOUNOUA Sarah, 23 janvier 2014  
HARBAOUI Ellyes, 31 janvier 2014  
BESCIAJIAN Emy, 4 février 2014  
DALMONT Jules Philippe Jean-François, 16 mars 2014  
JEANTILS Charlie, 17 mai 2014  
TRENQUE Alicia, 2 juillet 2014  
RIVES Jade Chloé, 17 août 2014  
VILA Amélia Iris Stélla, 20 août 2014  
BOITA Tristan Estéban, 1 décembre 2014

### Mariages 2014

BRUNO Jean-François et MARTY Isabelle  
Marie, 27 février 2014

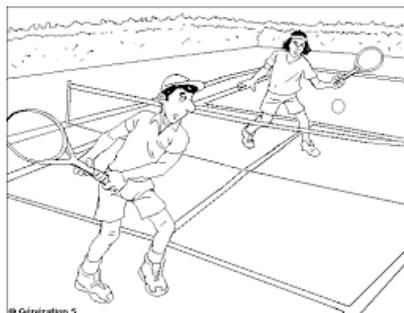
## INFOS DIVERSES

### Collecte des encombrants

Le service « collecte des encombrants ferreux » organisé par le SIPOM, a été modifié. Désormais le SIPOM se propose de recevoir directement les appels des usagers demandeurs de ce service et de programmer les tournées des collectes. Chaque demandeur vérifiera bien que l'objet soit à la fois ferreux et encombrant, de façon à éviter un déplacement inutile du camion. Cette prestation est gratuite pour les administrés et financée par le budget général du SIPOM.

Coordonnées du SIPOM :

05 62 71 22 83



### Tennis

Pour avoir accès au cours de tennis il vous suffit de prendre une carte d'adhérent auprès de Mme Lucienne PRIM, demeurant à Le Treil (D67 direction Toulouse, 700m après l'ancienne école). Elle vous fournira une clé donnant accès au terrain de tennis en contrepartie d'un chèque de caution de 20 euros. La saison débute le 1<sup>er</sup> juillet et se termine le 30 juin, date à laquelle le barillet est changé. Pensez à ramener votre clé en fin de saison.

Pour un bon fonctionnement merci de vous adresser à la personne responsable et pensez à bien fermer la porte d'entrée du terrain. Un château, ce n'est pas un Moulin!

### Recensement

Les jeunes gens nés entre le 1 janvier 1999 et le 31 décembre 1999 devront se faire recenser auprès du secrétariat de Mairie le mois de leur anniversaire ou le mois d'après.

# ANIMATIONS ET VIE DES ASSOCIATIONS

## A.C.C.A Saison de chasse 2014/2015



Une triste saison s'est achevée concernant les prélèvements de gibiers sauvages. Nous avons comme toutes les communes environnantes, constaté une diminution flagrante des animaux de souches naturelles. Afin de les préserver sur notre territoire, nous avons décidé de diminuer le nombre d'animaux à prélever cette saison. Nos efforts semblent ne pas avoir porté leurs fruits, car tous les animaux aperçus durant l'été n'étaient plus sur notre territoire à l'ouverture. Quelle réponse à apporter !! À qui la faute ?...

Nous comptons quelques perdreaux impossibles à approcher mais très rares par rapport à notre superficie chassable.

Nous essayons de trouver une solution avec les personnes responsables de la Fédération des Chasseurs pour redynamiser une espèce qui a des difficultés de reproduction sur notre secteur.

Concernant les chevreuils nous nous sommes aperçus que cette population grandissait.

Un nouveau venu sur notre secteur le sanglier, cette année nous avons eu la joie de voir cet animal en battue mais celui-ci a été plus malin. Rapide sachant se dissimuler parmi ses congénères les chevreuils, il a su nous échapper !

En parallèle, nous essayons de maîtriser la recrudescence de la sauvagine en plaçant des pièges ciblés, en faisant des battues pour limiter la montée en puissance de cette espèce difficilement contrôlable qu'est le renard.

Afin d'aider les volatils à manger nous avons mis en place de agrainoirs supplémentaires, qui nous l'espérons aideront les perdreaux à se nourrir et donc à se reproduire.

Comme chaque année je souhaite en tant que Président de l'ACCA que cette nouvelle saison cynégétique 2015/2016 puisse voir notre travail récompensé et que le nombre d'animaux sauvages soit en augmentation.

Je compte sur tous les chasseurs pour que cette année encore soit sous le signe de la convivialité et du respect des uns et des autres.

Thierry ROUVILLAIN, Président de l'ACCA

## 1914-1918

En 2014 a débuté le cycle des commémorations nationales et internationales du centenaire de la Première Guerre mondiale. Un travail de mémoire a été mené sur notre commune et a donné lieu à une exposition en novembre 2014. Cette exposition est toujours visible dans la salle de réunion de la mairie. Un recueil est en cours de reliure, il sera laissé à disposition des personnes intéressées pour une lecture silencieuse.



## Bouge ton corps



L'association *Bouge ton corps* existe depuis déjà 3 ans et compte une cinquantaine d'adhérents. Elle propose, dans la salle des fêtes du village, des séances hebdomadaires de Zumba (le mercredi de 20h15 à 21h15) et de renforcement musculaire (le vendredi de 19h à 21h). Les cours sont assurés par deux animatrices diplômées, Elisabeth et Sandra.

Il n'est pas nécessaire de savoir danser. En effet, ces cours sont ouverts à tous, débutants ou confirmés, il

vous suffit de présenter un certificat médical, d'avoir envie de bouger et d'avoir une bonne paire de baskets.

L'association propose aussi, tous les mois, un stage de 2 heures animé par d'autres intervenants. Comme l'an passé, un loto sera organisé avant la fin de l'année. D'autres animations, diverses et variées, sont proposées selon les envies et les idées des adhérents.

Pour tout renseignement ou toute inscription, contacter Barbara JEAN-MARIE : 06 20 17 35 71

---

L'association **ALIMAMBE** propose un concept alimentaire différent, écologique et responsable de son environnement. Vous composez votre panier avec des produits locaux et vous êtes livré chaque semaine. La livraison hebdomadaire a lieu au centre de notre village, *place du 19 Mars*, sous les arbres, ou devant l'église par temps de pluie.



Contact : [www.alimambe.fr](http://www.alimambe.fr) / 06-05-05-04-66

---

## L'ATELIER, un espace dédié aux arts plastiques



Dans son atelier, au centre du village, rue de l'Eglise, Sandra Bignon propose des cours hebdomadaires et des stages d'arts plastiques pendant les vacances scolaires pour petits et grands.

Dès 2 ans, les enfants peuvent être initiés à la peinture et à l'argile. Les plus grands expérimentent le graphisme avec

différents outils, la peinture, l'encre, le volume, le modelage. L'éveil de l'imaginaire et de la créativité est toujours l'objectif, par des méthodes différentes adaptées à chaque âge.

Cette année un groupe d'adultes s'est constitué pour des cours le mardi soir de 19h à 21h. Découverte de techniques, dessin et peinture, sont au programme. Sandra Bignon accompagne chacun dans sa démarche créative.

Les productions de l'année réalisées par ce groupe seront présentées lors d'une exposition. Elle est prévue la 2<sup>e</sup> quinzaine de juin à Loubens, dans la médiathèque et la salle des fêtes.

Pour tous renseignements, contact : 06 48 64 08 88 / [sandra.bignon@hotmail.fr](mailto:sandra.bignon@hotmail.fr)

Site personnel : [www.sandra-bignon.com](http://www.sandra-bignon.com)

## Lézard et Bobines



Peggy KHALIFA a plusieurs cordes à son arc. Diplômée de couture, de tapisserie d'ameublement et plus... elle est capable de réaliser une tenue pour vous ou d'honorer une commande passée par Christian Lacroix pour le Théâtre du Capitole. Elle a ouvert depuis octobre 2014 une boutique sur le bord d'une route communale, dans le hameau *En Valette*. Dans sa boutique-atelier, *Lézard et Bobines*, vous trouverez ses créations en couture, broderie, bijouterie ou cuir mais aussi des créations d'artisans locaux. Elle est ouverte lundi et jeudi, toute la journée, mercredi matin

et un week-end sur deux, ou sur RDV.

Avec ses collègues artistes, ils ont fondé une association dont le but est de promouvoir en zone rurale les productions des artisans d'art locaux. Ainsi ils proposent des rencontres, des ateliers auprès des plus jeunes et des personnes âgées, des formations. Ils peuvent aussi organiser des expositions, des marchés, des spectacles. Pour tout renseignement supplémentaire, contacter Peggy au 06 15 63 64 73

## Comité des fêtes

Lors de l'assemblée générale du 14 mars dernier, le bureau a été réélu. Il n'y a pas eu de candidats. Celui-ci a décidé de reconduire l'ensemble des manifestations avec une petite modification au mois de juin. La balade dans la commune n'aura pas lieu, ni le feu de la Saint-Jean.

En effet, cette année un repas sera organisé à l'occasion de la fête de la musique, le samedi 20 juin suivi d'une animation avec le groupe rock *Les nouveaux nés*. La fête locale est prévue du 18 au 20 septembre et le traditionnel repas « la Mounjetade » courant novembre.

Avec les beaux jours, à partir du mois de de Mai, nous vous attendons nombreux pour venir jouer à la pétanque les vendredis soirs à partir de 20h30 (organisé par David FOU DI – Tournois amicaux).

Je remercie tous les membres du bureau ainsi que tous les bénévoles qui participent assidûment à l'ensemble des manifestations et le tout dans la bonne humeur.

J'achèverai ces quelques lignes en rappelant aux jeunes et moins jeunes de la commune à ne pas hésiter à venir participer à l'organisation de la fête locale pour qu'elle reste des plus dynamiques!

Le Président, Jacques MARTIN.

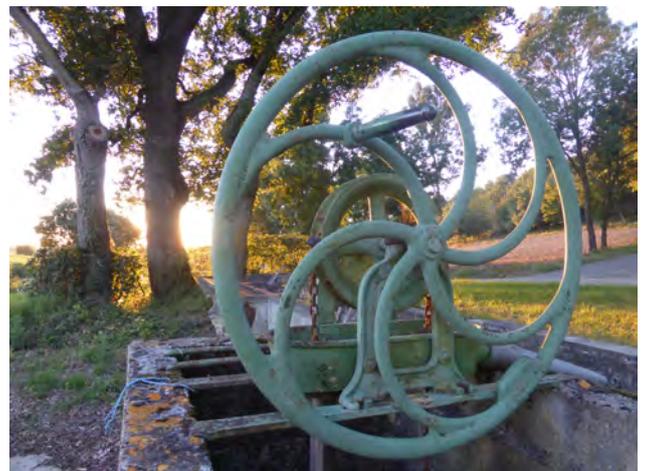


# HISTOIRE D'EAU

Depuis la Révolution française de 1789, la production et la distribution d'eau potable relèvent de la responsabilité des communes. Au début du 19<sup>ème</sup> siècle, Le Cabanial comptait une population de plus de 500 habitants, on perçoit l'ampleur de la tâche pour les responsables communaux chargés de la question de l'eau ; le cœur du village étant situé, de surcroît, sur le haut d'une colline.

C'est un système de citernes, dans les sous-sols des habitations, qui permettait de récupérer les eaux pluviales. Seul le château et quelques rares maisons possédaient un puits, dont les eaux provenaient d'une nappe souterraine. Mais en été, ce système ne suffisait pas. La fontaine du lavoir subvenait alors aux besoins en eau de toutes les familles du village. Ce sont les femmes qui au petit matin ou avant la nuit descendaient avec leur brouette remplie de brocs et de bassines. La remontée était plus lente, et tel un chemin de croix, avait ses stations habituelles : la première devant *Fountcramado*, la deuxième au départ du sentier et la dernière sous l'ombre d'un orme. Mais certaines années de sécheresse, il arrivait que le Maire en limite la consommation afin d'éviter la pénurie.

Dans les campagnes, aucune construction de ferme, aucun hameau n'étaient envisageables sans puits alentour. Au pied du hameau *Le Cuing*, la fontaine de *La Pouzaraque*, fut construite par les habitants. Elle assurait l'eau toute l'année à tous ceux qui n'avaient pas de puits. Son eau était très appréciée ; les habitants se souviennent de l'ancien boulanger du village qui cachait un gobelet dans la haie et qui, à chaque tournée, s'arrêtait à la fontaine pour se désaltérer.



Les habitants les plus anciens se souviennent d'avoir donné des « heures de prestation » (sorte d'impôt local) pour l'entretien collectif des mares, des fossés et des puits communaux. Les hommes participaient à ces travaux de forçats, où tout se réalisait à la pelle, à la pioche et à la galère.

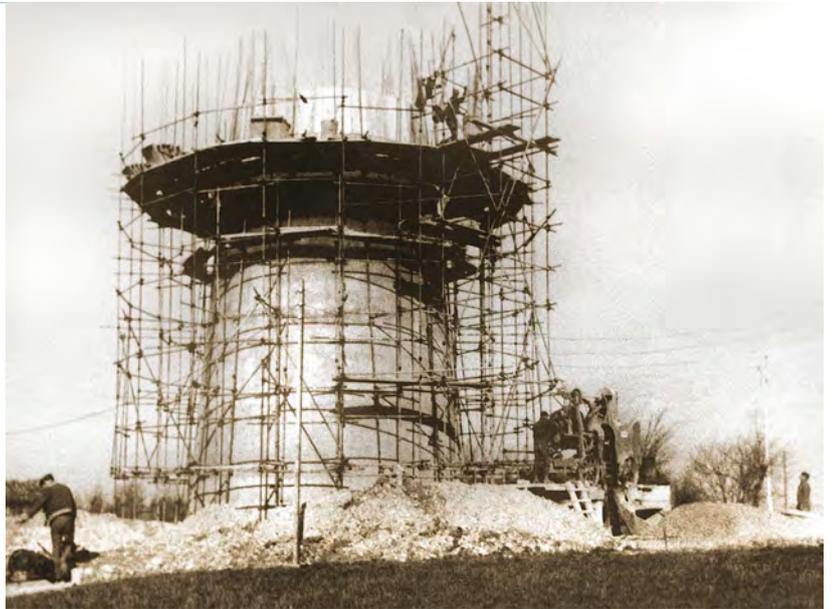


Près du pont d'*En Rome*, la municipalité décida en 1950 d'aménager la source. Le montant des travaux pour le forage, l'empierrement et la pose d'une pompe à chapelet par un zingueur approchait les 100 000 Francs ; les recettes annuelles de l'exercice communal de l'année représentaient alors environ 900 000 Francs.

L'année suivante le Conseil Municipal décida de construire une nouvelle école. Le terrain choisi possédait bien un puits, l'eau de la Montagne Noire n'était pas encore arrivée. Seule une pompe à moteur remontait l'eau de la fontaine du lavoir au centre du village. Si en ce lieu, de nos jours

vous pouvez voir une pompe à chapelet pour embellir cette place, seul un robinet y fut installé à l'époque.

C'est en 1953, sous le mandat de Savinien Ramond, que 65 communes de la région décident d'adhérer au projet de la construction du barrage des Cammazes et de l'usine d'eau de Picotalen en adhérant au « Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire ». Monsieur Elysée Marquier, demeurant à la *Métairie Basse*, a travaillé en 1954 à la construction de grands ouvrages : les réservoirs d'eau, dits « Château d'eau » et à la réalisation des tranchées pour l'adduction d'eau, sans pelle mécanique évidemment. Le Château d'eau de notre commune sera construit en 1960 et 1961, les tranchées dans le village amèneront l'eau et provoqueront les travaux d'embellissement des rues, avec trottoirs et goudronnage.



Construction du réservoir sur la commune de LE CABANIAL, photos SIEMN

Les compétences des communes dans la gestion de l'eau ont progressivement été étendues à partir des années 1960 et notamment en 1992. Désormais les communes doivent s'équiper de moyens d'assainissement performants et modernes. Fin 2015, les travaux pour le raccordement des habitations du cœur du village à la station d'épuration devraient commencer, représentant un coût certain pour les administrés. Mais de tout temps, ici ou ailleurs, l'eau représente un besoin, un confort mais aussi un coût.

V. Prim



Fontaine à chapelet au bord d'une vigne, route de Le Cuing

## CONSEILS PRATIQUES

### N° DE TELEPHONES UTILES

*École Les cinq clochers, Saint-Julia*  
05 61 83 20 64

Communauté des communes *Cœur Lauragais* : 05 62 18 42 80

Association *Mieux Vivre chez Soi, Vendine* :  
05 62 18 94 77

Permanence CRAM : 05 62 71772 91

Permanence MSA : 05 61 83 25 71

Relais Assistante Maternelle (Maureville) :  
05-61-83-33-81

Relais Assistante Maternelle (Ste Foy d'Aigrefeuille) :  
09-53-37-21-95

Permanence Assistante Sociale :  
05 61 83 11 91

Centre de Loisirs Auriac Sur Vendinelle :  
05 61 17 98 28

Crèche de Maureville : 05 62 16 05 23

Crèche de Lanta : 05-62-18-52-05

Crèche de Caraman : 05-62-18-91-10

MARPA Auriac Sur Vendinelle :  
05 61 20 34 77

EHPAD *Résidence La Vendinelle, Le Cabanial* :  
05 61 24 83 00

Service portage des repas : 06 30 66 92 55

**Déchetterie de Caraman**, Route de Cambiac.

05 61 81 43 79

Ouverture : Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

**Déchetterie de Revel** SIPOM, ZI de La Pomme, Avenue Marie Curie.

05 62 71 32 91

Ouverture : du Lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h50

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE MARIE

Mardi : 14h -17 h

Jeudi : 17 h -19 h

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois : 10h - 12h

Tél : 05 61 83 12 59

Fax : 09 75 61 39 12

Email : [mairie.cabanial@wanadoo.fr](mailto:mairie.cabanial@wanadoo.fr)

### SITES INTERNET

La commune de LE CABANIAL et l'Agence Technique Départementale de la Haute Garonne (dispositif Désidé 31) collaborent pour la mise en ligne d'un site internet. La mise en ligne est prévue pour décembre 2015.

Le Pays Lauragais, en collaboration avec le GAL des Terroirs du Lauragais, les offices de tourisme intercommunaux, les partenaires locaux et départementaux du territoire, a mis en ligne son nouveau site internet [www.lauragais-tourisme.fr](http://www.lauragais-tourisme.fr) en juin dernier.

Ce site internet présente l'ensemble de l'offre touristique (hébergement, restauration, loisirs) du territoire. Il propose également un agenda des manifestations et un blog.